

## CAPD du 22 janvier 2019

### Ordre du jour :

- Permutations informatisées
- Demande de regroupement des conseils d'écoles en R.P.I
- Informations diverses

### ETAIENT PRESENTS :

#### Représentants de l'administration :

M. DIDIER, Secrétaire Général, DSDEN du Cantal  
Mme DUMONT, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription d'Aurillac I/ASH  
Mme LANGLADE, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription de Mauriac  
M. MERLE, Responsable de la division des Personnels Enseignants, DSDEN du Cantal  
M. MESSENGER, Inspecteur de l'éducation nationale, circonscription de ST Flour  
Mme ROQUES gestion intégrée des personnels, DSDEN du Cantal  
Mme VIVENOT, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription d'Aurillac II

#### Représentants du personnel :

Mme GARCIA, SE-UNSA  
Mme LAVERGNE, SNUipp-FSU  
Mme MARSAN, SNUipp-FSU  
M. MAURY, SNUipp-FSU  
Mme SALARNIER, SE-UNSA  
M. VIGNY, SNUipp-FSU

Mme MARSAN assure le co-secrétariat de séance.

Le SNUipp-FSU fait une déclaration liminaire.

M. Didier répond à la déclaration liminaire du SNUipp-FSU.

→ Il adresse ses félicitations aux élus et adresse également ses vœux à la profession. Il comprend que le manque de remplacements est un manque évident et regrettable. Il partage la position du SNUipp-FSU ; mais par manque de moyens, il n'y aura pas de création de brigades cette année. Il faudra trouver des solutions ensemble et les représentants du personnel seront associés à cette réflexion.

Pour le passage à la hors classe, M. le recteur s'est engagé à la tenue d'un groupe de travail académique.

Le compte-rendu de la CAPD du 16 octobre sera prochainement envoyé par l'administration pour être porté à approbation à la prochaine CAPD.

### Ordre du jour

#### Désignations des présidents de conseil d'école des R.P.I :

Les propositions des collègues sont validées à l'unanimité.

#### Permutations informatisées :

42 demandes dont 15 pour le Puy de Dôme. L'année dernière : 43 demandes dont 14 pour le Puy de Dôme.

#### Demandes de bonification du barème :

Rappel : le médecin de prévention octroie 100 points de bonification pour une RQTH ou 800 points si la mutation permet d'améliorer les conditions de vie de la personne.

Le barème sera transmis aux personnes concernées par l'administration dès mercredi 23/01. Elles auront jusqu'au 31 janvier pour signaler toute erreur éventuelle.

Questions diverses du SNUipp-FSU :

*Pourquoi le poste de CPD EPS n'a t-il pas été proposé à l'ensemble des collègues lorsque Mme Bordes a quitté ses fonctions l'an dernier ?*

*Pourquoi est-ce un professeur du 2nd degré qui occupe ce poste ?*

C'est un souhait de l'IA-DASEN de solliciter un personnel du 2nd degré, d'autant que le contexte était défavorable pour le 1<sup>er</sup> degré cette année-là. Le poste de CPD EPS peut être proposé tant au 1<sup>er</sup> degré qu'au 2<sup>nd</sup> degré.

*FSE : pourquoi, alors que la question a été déjà traitée lors de la CAPD du 12/10/2017, les DUB sont-ils encore fortement "invités" à se rendre dans leurs écoles de rattachement en dehors de leur stage filé ?*

M. Didier prend note, des précisions d'ordre réglementaire seront données afin que toute la sécurité soit assurée pour les collègues FSE. Le caractère non-obligatoire de la présence dans les écoles est à nouveau affirmé.

Questions diverses du SE-UNSA:

Le remplacement doit être amélioré.

*Point sur la scolarisation à 3 ans : les textes ne sont pas encore connus, il est difficile d'anticiper.*

*Redécoupage des circonscriptions et des RASED : pour l'instant aucun impact. L'IA-DASEN réunira les RASED si quelque chose doit être fait.*